Ville de
La Chapelle-en-Serval

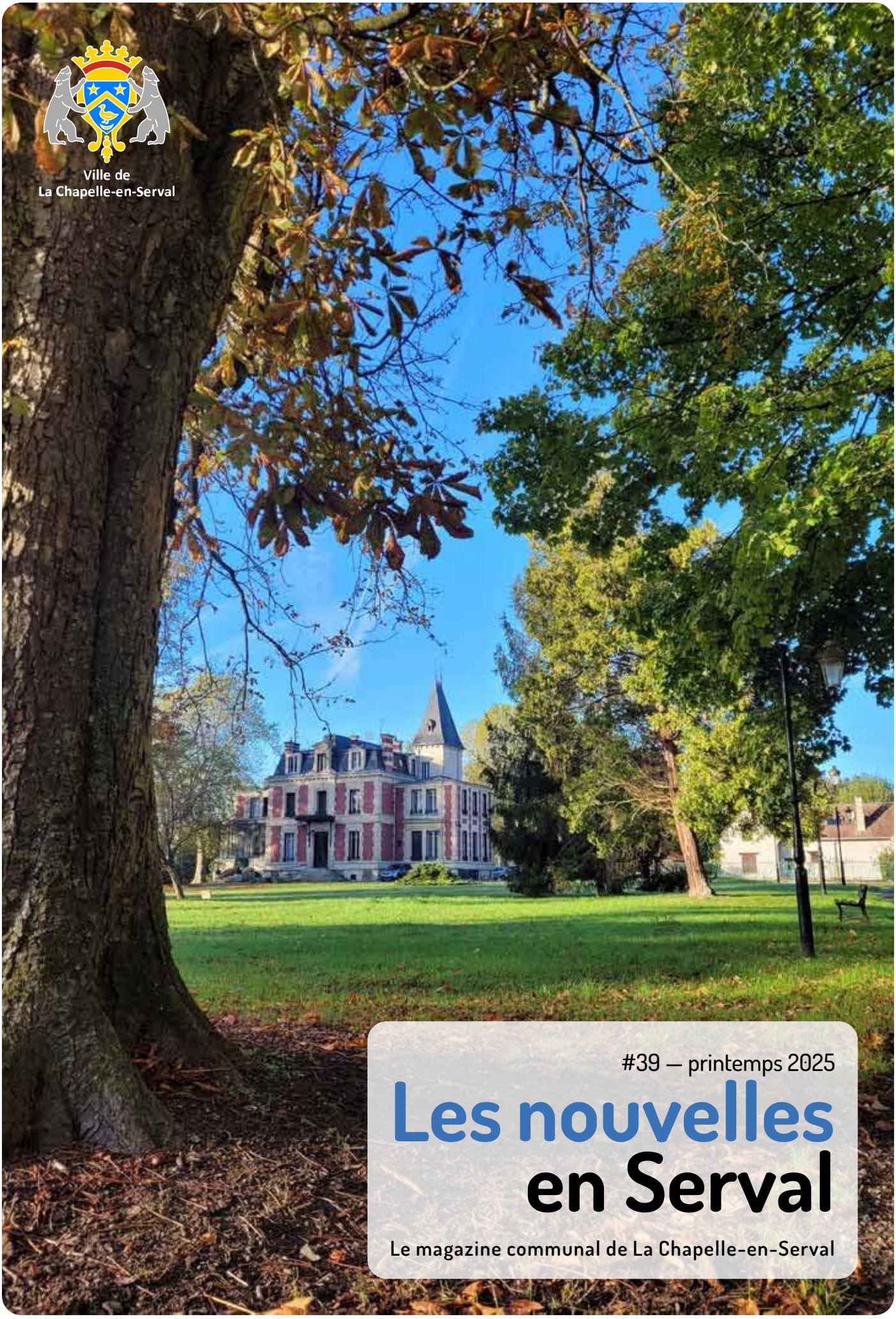

#39 — printemps 2025

Les nouvelles en Serval

Le magazine communal de La Chapelle-en-Serval

Sommaire

Services permanents 2
Conseils municipaux 4
Extrait des vœux du Maire 7
Informations diverses 15
Travaux et projets 16
Festivités d'hier et de demain 19
Associations 23
École et jeunesse 24
Emploi 27
Aire Cantilienne 29
Un professeur à l'honneur 30
Hommage 31

Agenda 2025

20/04/25 : Chasse aux œufs de Pâques (p. 21)

08/05/2025 : Célébration de la fin de la seconde Guerre Mondiale (p.3 / p. 25)

17/05/25 : Permanence Lieu d'Accueil Enfants-Parents, 9H30-12H30, Ecole Bois de Chênes

01/06/25 : Fête des associations, stade du Servois (p. 32)

Du 11 au 13/06/25 : La petite vadrouille (p. 22)

Du 13 au 16/06/25 : Fête communale (p. 21)

20 et 21/06/25 : Fête de la Musique - Festival Park (p. 22)

28/06/25 : Permanence Lieu d'Accueil Enfants-Parents, 9h30-12h30, Ecole du Bois de Chênes

13/07/25 : Bal et feu d'artifice au Stade du Servois

14/07/25 : Célébration de la fête nationale

06/09/25 : Forum des associations à Orry-la-Ville

07/09/25 : Brocante

Passage de la balayeuse des voiries

Afin de faciliter son travail, nous vous demandons de laisser les voies et les caniveaux dégagés,

> jeudi 27 mars 2025
> jeudi 26 juin 2025

Permanences juridiques

Des consultations juridiques gratuites sont assurées par le Barreau des avocats de Senlis le 2éme vendredi de chaque mois (sauf juillet - août) de 15h à 17h en mairie. Un avocat vous conseillera sur vos droits et vous orientera si nécessaire vers un confrère plus spécialisé. Rendez-vous au 03 44 54 60 29 ou à mairie@lces.fr.

France Rénov' : rénovation énergétique

CCAC : 7 rue Guilleminot à Chantilly le 1er et 3ème vendredi de chaque mois de 14h à 17h et 1er mercredi de chaque mois (sauf août) de 9h à 12h :

> 02 avril - Avilly St Léonard - Mairie 1 place de la mairie
> 07 mai - Gouvieux - Mairie 48 rue de la Mairie

Sur RDV à ADIL de l'Oise 03 44 48 61 30 - contact@adil60.org

Repair Café

> Samedi 29 mars de 14h à 18h : Mortefontaine - Mairie
> Samedi 26 avril de 14h à 18h - Vineuil - Centre Communal
> Samedi 17 mai de 14h à 18h - Orry-la-Ville - Espace Edmond Rostand
> Samedi 14 juin de 14h à 18h - Chantilly - Espace Bouteiller

Directeur de publication : Daniel Dray — Maire

Rédacteur en chef : Daniel Dray

Impression Roto Press Graphic,

La Chapelle-en-Serval

Tiré à 1500 exemplaires sur papier recyclé PEFC

Bus départemental pour l'emploi

Ce service itinérant est gratuit, accessible à tous (demandeurs d'emploi, personnes en emploi, personnes souhaitant se reconvertir...) avec ou sans RDV.

Les 2 agents sauront vous renseigner sur :

> les offres d'emplois disponibles pour un emploi à temps complet, à temps partiel, un complément de revenus
> les formations disponibles
> les démarches pour créer sa propre activité par exemple

Posez-leur toutes les questions nécessaires !

Naissance/Décès/Mariage

Naissances :

MOYON Iris, née le 11 novembre 2024 à Senlis

BREUNEVAL LEMESNAGER Maxime, né le 23 novembre 2024 à Senlis

BENIE Moïra, née le 21 décembre 2024 à Senlis

VOISIN Eva, née le 6 février 2025 à Senlis

Décès :

Gisèle Le Roux, décédée le 25 janvier 2025 (p. 31)

Mariage :

CRAMETTE Vincent et MARZILLI Anne le 12 octobre 2024

FERMETURE POUR TRAVAUX DU GYMNASE A PARTIR DU MOIS DE MAI (voir page 10)

Ville de
La Chapelle-en-Serval

DANIEL DRAY, MAIRE
ET LA MUNICIPALITÉ
VOUS INVITENT À LA

Cérémonie du 8 mai

pour célébrer
le 80ème anniversaire de la victoire de la fin
de la Seconde Guerre Mondiale en Europe

11H15 RASSEMBLEMENT À LA ROSERAIE SUIVI DU DÉPÔT DE GERBES AU MONUMENT AUX MORTS ALLOCUTION DU MAIRE À LA SALLE FERNAND HALPHEN COLLATION ET VIN D'HONNEUR

Séance du Conseil Municipal du 13 novembre 2024

Le Maire a rendu compte des décisions prises en vertu de ses délégations

> commande des travaux d'urgence de reprise de l'étanchéité de la toiture de l'Hôtel de Ville à la société KARAPASS pour un montant de 18 938.26 € TTC

> reconduit la mise à disposition à titre précaire et révocable de l'occupation d'un hangar municipal (92 m²), pour 525€ mensuels

> loue le bureau de consultation n°7 de la maison médicale municipale du Serval, du 1er octobre 2024 au 30 septembre 2030 à Mme Camille Tranchand, psychologue, pour 741.30 € mensuels, accorde en vertu de la délibération du conseil municipal du 17 décembre 2020 une réduction de loyer à hauteur de 50% durant les 4 premiers mois puis 25% les 4 mois suivants pour aider à l'installation de ce nouveau praticien.

> autorise à la conclusion d'avenants aux marchés publics de travaux dans le cadre de la réhabilitation thermique et mise aux normes PMR du groupe scolaire des Dimerons et sa cantine, auprès des sociétés :

> CEBAT (lot 2 : couverture-étanchéité-bardage) : travaux supplémentaires pour 45 735 € HT

> MARISOL (lot 4 : plâtrerie isolation intérieure menuiseries intérieures) : réduction de travaux pour -3334.26 € HT

> ACTIVENERGY (lot 8 : Chauffage Ventilation Climatisation Plomberie) : travaux supplémentaires pour 12 217.73 € HT

> reconduit la mise en location de 2 places de stationnement de la maison médicale, au sein de la copropriété Cœur de village, à 2 habitants de la résidence pour un montant mensuel de 50 € la place.

Délibérations du Conseil Municipal

> modifie le tableau des effectifs municipaux suite à avancement de grade d'un agent administratif et d'un animateur territorial

> met en place la participation obligatoire de l'employeur, à compter du 1er janvier 2025, au titre de la prévoyance-maintien de salaire en cas de maladie/invalidité entraînant une perte de rémunération des agents, à hauteur de 15 € par mois dans la limite de la dépense assumée par l'agent. Maintient la participation facultative à la mutuelle-santé, instaurée par délibération de novembre 2015 (mutuelle choisie par l'agent sous réserve de labellisation du contrat par les autorités compétentes) à hauteur de 20% du montant de la prime mensuelle due par l'agent et ses ayants droits, plafonnée à 35 € par mois.

> instaure et définit les conditions du nouveau régime indemnitaire pour la filière « police municipale », l'indemnité spéciale de fonction d'engagement (ISFE) en lieu et place de l'ancien dispositif obligatoirement supprimé au 1er janvier 2025, qu'était l'indemnité spéciale mensuelle des fonctions (ISMF) et l'indemnité d'administration et de technicité (IAT),

> approuve le recours à l'apprentissage pour la formation d'un CAP « Accompagnement Education Petite Enfance » sur une durée de 10 mois au sein de l'école des Dimerons et son accueil périscolaire et centre de loisirs, approuve la prise en charge des frais de formation du centre et la rémunération de l'apprenti

> renouvelle le dispositif à mettre en place obligatoirement, pour le recueil et le traitement des signalements des actes de violences ou discrimination à l'encontre des agents municipaux, via l'offre offerte par le centre de gestion de l'Oise

> prend acte des rapports d'activités du SICTEUB (syndicat mixte pour la collecte et le traitement des eaux usées des bassins de la Thève et de l'Ysieux) pour l'exercice des compétences Assainissement Collectif et Non Collectif en 2023

> approuve la demande de modification des statuts formulée par le SICTEUB pour faire adhérer la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne (CCAC) à la compétence « Assainissement » et les communes de Viarmes et Noisy-sur-Oise à la compétence "Eaux pluviales Urbaines".

> approuve l'organisation d'une soirée dansante pour les collégiens pour la fin d'année, le portage par la com-

mune de La Chapelle-en-Serval (mise à disposition de salle, gestion des invitations, commande de mobiliers et sonorisation) et la participation des communes de Mortefontaine, Plailly et Orry-la-Ville pour 340 € chacune

> approuve le lancement de la consultation d'entreprises et autorise le Maire à signer le marché public en résultant pour la prestation de confection et livraison de repas scolaires en liaison froide et de mise à disposition de personnel de service pour le service de restauration scolaire, à hauteur de 160 000 € HT annuels

> approuve le remboursement d'un sinistre sur véhicule particulier dans le cadre de travaux d'entretien des espaces verts, rue de la mairie, à hauteur de 565.98 € TTC.

> prend acte du plan de formation du personnel municipal 2024.

Séance du Conseil Municipal du 11 décembre 2024

Le Maire a rendu compte des décisions prises en vertu de ses délégations

> a décidé de conclure des avenants aux marchés publics de travaux conclus dans le cadre de la réhabilitation thermique et mise aux normes PMR du groupe scolaire des Dimerons et sa cantine, avec les sociétés CHAMEREAU (lot 1 : désamiantage - démolition - gros œuvre – VRD), CEBAT (lot 2 : couverture-étanchéité-bardage), FLAVIGNY (lot 3 : menuiseries extérieures – protection solaires), MARISOL (lot 4 : plâtrerie isolation intérieure menuiseries intérieures), SPRID (lot 5 : revêtement mural, peinture, sol souple), SIDEM ELECTRICITE (lot 7 : électricité), ACTIVENERGY (lot 8 : Chauffage Ventilation Climatisation Plomberie) pour ajuster la durée des travaux, actualiser le planning et acter des travaux supplémentaires nécessaires dans le cadre d'aléas de chantier ou commandes nouvelles du maitre d'œuvre ou maitre d'ouvrage pour 2 092.37€ HT.

> a décidé de renouveler le contrat de services de téléphonie fixe et de conclure avec la société SFR BUSINESS pour un montant de 13 401.60 € T.T.C. sur 4 ans desservant 32 lignes téléphoniques.

> a décidé de renouveler le contrat de services d'internet par fibre optique mutualisée (8 sites) ou dédiée (maison médicale) et de conclure avec la société SFR BUSINESS pour un montant de 38 712 € T.T.C. sur 3 ans.

> a décidé d'organiser une concertation publique, du 2 décembre 2024 au 5 janvier 2025, afin d'identifier sur le territoire communal les zones d'accélération de la production d'énergies renouvelables (ZAEnR).

Délibérations du Conseil Municipal

> A pris acte du rapport d'activités 2023 établi par le Syndicat d'Energie de l'Oise (SE60) au titre de ses compétences déléguées.

> A accepté la proposition d'acquisition des terrains du parking et de la voirie située devant le collège du Servois, formulée par le Conseil Départemental de l'Oise, en faveur de la commune, à l'euro symbolique (1 445 m²). Il appartiendra désormais à la commune de l'entretenir.

> A émis un avis favorable aux demandes formulées et instruites par les commerces situés sur la commune pour déroger à l'interdiction d'ouverture dominicale les dimanches de l'année 2025 (dans la limite d'un maximum de 12 par an).

> A autorisé la mise à disposition des salles de l'accueil périscolaire de l'école élémentaire du Bois de Chênes pour l'organisation d'ateliers destinés aux assistantes maternelles ou parents accompagnés de leurs enfants, dans le cadre des services du « Relais Petite Enfance » (RPE) et du « Lieu d'Accueil Enfants-Parents » (LAEP), animés par le Centre Social Rural de Lamorlaye, mandaté par la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne, elle-même subventionnée par la Caisse d'Allocation Familiales.

Séance du Conseil Municipal du 27 février 2025

Le Maire a rendu compte des décisions prises en vertu de ses délégations

> a décidé de conclure des avenants aux marchés publics de travaux conclus dans le cadre de la réhabilitation thermique et mise aux normes PMR du groupe scolaire des Dimerons et sa cantine, avec les sociétés CHAMEREAU (lot 1 : désamiantage - démolition - gros œuvre – VRD), SIDEM ELECTRICITE (lot 7 : électricité), ACTIVENERGY (lot 8 : Chauffage Ventilation Climatisation Plomberie) pour acter des travaux supplémentaires nécessaires dans le cadre d'aléas de chantier ou commandes nouvelles du maître d'œuvre ou maître d'ouvrage pour 5 705.87€ HT.

> a décidé de procéder à des virements de crédits budgétaires sur le budget 2024 pour payer des dépenses non initialement prévues au budget (2 950 €)

> a décidé de fixer les tarifs de location des bureaux de consultation de la maison médicale du Serval au titre de l'année 2025 (revalorisation de 4.45% en vertu de l'indice de révision de prix contractuel)

> a décidé de reconduire la mise à disposition d'un hangar municipal à une société au prix de 525 € mensuels jusqu'au 30 avril 2025

> a décidé de modifier le bail professionnel conclu avec Mesdames Le Roux et Montibello, infirmières, pour le bureau n°5 de la maison médicale et de substituer

Mme Germain à Mme Le Roux suite à leurs demandes

> a décidé de commander des travaux de renouvellement de la canalisation d'adduction d'eau potable alimentant le gymnase municipal compte tenu de fuites récurrentes et importantes pour un montant de 15 714 € TTC (travaux effectués du 27 janvier au 21 février 2025)

> a décidé de réaliser un programme de plantations de 30 arbres et leurs accessoires, sur la cité Halphen, le gymnase, le parc de la mairie, les rues du Pic Mar-Cendré, le parc de la Glorie, pour un cout de 20 546.80 € TTC et de solliciter le soutien financier du Parc Naturel Régional à hauteur de 80% de la dépense

> a décidé de réaliser les travaux de réaménagement sanitaire, plomberie et électricité des vestiaires du personnel et atelier des services techniques pour un coût de 30 632.40 € TTC

> a décidé de renouveler 2 groupes de moto-ventilateurs de la centrale de traitement de l'air de l'école du Bois de Chênes pour 5 639 € TTC

> a décidé de conclure un contrat, d'un montant prévisionnel de 168 800 € TTC, pour la confection et la livraison de repas et pour la mise à disposition de 3 personnels de restauration chargés du réchauffage des plats, du service aux enfants et de la tenue des restaurants scolaires

> a décidé de fixer des tarifs de location de certains espaces de la salle polyvalente Fernand Halphen

> a décidé de déclarer sans suite, faute de candidature d'entreprises, le lot n°3 « couverture étanchéité » de la consultation d'entreprises réalisée pour les travaux de réhabilitation notamment thermique et mise aux normes PMR du gymnase et de l'hôtel de ville

> a décidé de conclure un avenant n°3 au marché d'assurance « dommages aux biens » bâtis de la commune pour couvrir les 26 bâtiments municipaux, représentant 9 600 m². La prime d'assurance est d'un montant annuel de 35 071 €.

> a décidé de conclure un contrat de maîtrise d'œuvre, d'un montant de 10 700.40 € TTC, pour engager des travaux de réaménagement intérieur de la maison médicale du Serval en vue de l'installation du centre public de santé, porté par l'entente intercommunale des communes de La Chapelle-en-Serval, Orry-la-Ville et Pontarmé.

Délibérations du Conseil Municipal

> a décidé de rembourser la somme de 85.32 € à un agent municipal qui a acheté sur ses deniers personnels, face à l'opportunité, du matériel pour le service périscolaire

> a décidé d'accorder une aide exceptionnelle de 80 € au centre de formation de la chambre des métiers et de l'artisanat Centre Val de Loire pour concourir à la mise en œuvre du projet éducatif de l'établissement, compte tenu de la scolarisation d'un apprenti capellois

> a décidé l'organisation d'un séjour durant le centre de loisirs estival pour les enfants âgés de 6 à 12 ans et adopté la grille des participations familiales

> a autorisé le Maire à engager toutes les démarches nécessaires pour attribuer les marchés de travaux et engager les chantiers de réhabilitation notamment thermique et mise aux normes pour les personnes à mobilité réduite du gymnase municipal et de l'hôtel de ville,

> a autorisé le Maire à engager toutes les démarches nécessaires pour obtenir des subventions de partenaires institutionnels pour financer les travaux de réhabilitation du gymnase et de l'hôtel de ville dont les coûts d'opération sont estimés respectivement à 1 100 000 € et 870 000 € HT.

> a autorisé le Maire à signer une nouvelle convention avec le Syndicat mixte Oise Très Haut Débit (SMOTHD) pour bénéficier des services du centre départemental de supervision de la vidéoprotection.

Extrait des vœux du Maire

Organisé le dimanche 12 janvier 2025 à 17h, Salle des fêtes de La Chapelle-en-Serval

Il est temps pour moi de remercier ceux qui ont eu la gentillesse de venir m'encourager.

M. Eric Woerth, député de l'Oise,

M. Pierre Barros, sénateur du Val d'Oise

Manoëlle Martin, Vice-Présidente de la Région Hauts de France

Jérôme Bascher, conseiller du département de notre canton de Senlis

François Deshayes - Président de la CCAC, Conseiller Régional, maire de Coye la Forêt

Isabelle Wojtowietz, Conseillère départementale et maire de Chantilly

Pascale Loiseleur, maire de Senlis

Meilleurs vœux à Mesdames et Messieurs les maires de la CCAC, les maires des communes avoisinantes, ainsi que l'ensemble des élus qui me font l'honneur d'être présents

Mes meilleurs vœux aux élus de la commune et au Conseil Municipal des Jeunes – je vous souhaite le meilleur et surtout des résultats dans vos fonctions.

Meilleurs vœux à nos partenaires et concessionnaires.

Meilleurs vœux à deux grandes institutions françaises:

La brigade d'Orry-la-Ville sous le commandement du Major Lalou

La Caserne des pompiers de la Chapelle sous le commandement du Lieutenant Cédric Luce.

Vous êtes, Gendarmerie, Sapeurs-Pompiers, des hommes et femmes d'exception, symbole de courage et de solidarité toujours présents pour garantir notre sécurité et protéger nos vies.

Les Capellois vous sont reconnaissants.

Meilleurs vœux à une autre grande institution française: l'enseignement

L'école maternelle des Dimerons sous la direction de Madame Valérie Marchal

L'école élémentaire du Bois de Chênes sous la direction de Mme Corinne Vaillant

Le Collège du Servois sous la direction de Mme la proviseur Anna Nunez

Meilleurs vœux à M. Fabien Legrand – Inspecteur de l'éducation nationale.

Mes vœux vont à vos collègues, à vos équipes, aux ATSEM, aux associations de parents d'élèves.

Meilleurs vœux à tous les employés communaux qu'ils soient administratifs, techniques, d'animations ou de la police municipale.

Et meilleurs vœux à la Madame la Directrice Générale des Services Madame Virginie Crampon, une directrice hors pair qui incarne pleinement les valeurs et l'excellence du service public. .

Meilleurs vœux aux employés avec qui je travaille étroitement à la CCAC, au PNR à Cap Territoire et au Stade du Servois.

Meilleurs vœux aux présidentes et présidents des 75 associations actives sur nos communes.

Mes meilleurs vœux aux assistantes maternelles, aux commerçants, aux artisans et particulièrement à l'association des commerçants.

Merci par avance à Batistin, pour les excellentes galettes des rois que nous allons pouvoir déguster venant directement de la boulangerie "La Boulange".

Et enfin meilleurs vœux à vous, Capelloises et Capellois et vous remercier pour votre présence.

2026 sera une année d'élections municipales... enfin, sauf si un astéroïde décide de tout chambouler.

Préparez-vous : il faudra encore une fois aller pointer dans nos bons vieux bureaux de vote et ce ne sera pas la dernière fois.

Le retour des tracts et des obscénités sur internet va

pouvoir fleurir de nouveau.

Comme le veut la loi, et c'est la loi, l'année prochaine pour mes vœux je serai tenu de garder le silence sur tout ce nous avons accompli de bien et heureusement aussi sur ce que l'on aurait pu faire mieux.

Alors, comme beaucoup de projets dont je vais vous parler ne verront leurs aboutissements qu'en 2025, j'ai décidé de prendre les devants pour certains sujets et de vous adresser dès maintenant mes vœux pour 2025-2026.

Voici donc l'acte 9 de ma prestation des vœux...

> Le point habituel sur la commune:
> 3203 habitants (moins 20 habitants).
> 23 avis de naissances identique à 2023 mais nettement inférieur au 35 des années antérieures.

Parlons Cadre de vie :

Parc de la Mairie un grand sujet qui a demandé un temps très long.

Souvenez-vous de 2024... Cette année où nous avons fièrement lancé l'étude pour agrandir l'étang du parc de la mairie avec une nouvelle clôture et un bassin planté d'espèces aquatiques pour favoriser le développement d'une faune et flore naturelles, avec l'idée brillante de le rendre prêt pour septembre 2024, histoire de fêter dignement les 20 ans du Parc naturel régional Oise Pays de France dans notre parc. Et comme on aime les défis, on y croyait dur comme fer !

La réalité nous a rattrapés : on peut en sourire: Contre-temps mémorables sur les choix de la forme, de la profondeur... aléas climatiques, (vous avez remarqué: il pleut très légèrement depuis quelques temps), on s'est vite dit qu'il valait mieux reporter à 2025 plutôt que de fêter ce superbe anniversaire avec des bottes en caoutchouc aux pieds.

Malgré tout, on a quand même assuré : on a planté un grand nombre d'arbres (et pas juste des petits arbustes), terminé le jardin des simples (qui n'a jamais aussi bien porté son nom), et commencé l'étude pour la désimperméabilisassion du parking de la salle des fêtes. . Bref, on avance à notre rythme...

Évoquons maintenant notre superbe serre que nous réhabilitons depuis 2023.

Et là, c'est le ponpon ! Le fameux mastic à l'huile de lin pour tenir les vitres de notre superbe serre.

Je vous le dis franchement : je ne connais pas de produit plus efficace... pour attirer les pies ! Elles se régalent. Tous les jours, elles viennent picorer, s'invitent à un festin gratuit, et croyez-moi, elles ne sont pas avares en communication. Une pie ramène une colonie en quelques jours pour un festin gastronomique à nos frais.

Mais heureusement, 2025 a été l'année du miracle.

Je ne sais pas encore par quel miracle, mais on a fini par trouver le bon mastic, ou la bonne solution, ou la bonne protection.

Voilà enfin notre joyau préservé. Désolé les pies, le buffet est fermé !

Éclairage public :

Sous la maîtrise d'ouvrage du Syndicat d'Energie de l'Oise (SE60) :

Une centaine de réverbères changé en 2024 vers le collège et le haut du Boulevard de la Riolette

En 2025: 190 luminaires et 3 armoires entièrement remises à neuf. Rues du Poirier, des Dimerons, du Gué, Madame Fernand Halphen, Traversière, du Four à Chaux

allée des Genêts, du Muguet, des Bruyères, des Jonquilles, des Primevères, des Prunus, des Erables, des Troènes, du Vieux Château, Dauphine, de la Glorie, impasse des Fougères, de la Riolette, route de Chantilly

Le coût de cette opération est estimé à près de 131 000 € TTC subventionné par le conseil départemental de l'Oise pour 43 000€ et le SE60 pour 27 500 €. La commune aura donc à sa charge 40 000 €.

Il nous restera pour finir le renouvellement du parc des luminaires : 138 candélabres + 5 armoires, réalisation engagée avec le SE 60 pour 2026.

Ensuite, il sera temps d'envisager l'avenir avec l'enfouissement des réseaux.

Le patrimoine végétal:

Une initiative qui reflète l'engagement envers l'environnement et les générations futures.

Plus de 30 arbres plantés tous les ans depuis 2023 et cette année 2025 ne sera pas en reste puisque la commande vient d'être signée.

Nous proposerons à nos écoliers élémentaires et collégiens de planter une centaine de scions. (chênes, érables, hêtres, charmes, tilleuls, ormes) et ainsi participer à l'Opération «Plantons le décor» des Hauts de France.

Ce sera l'héritage naturel pour les années à venir.

La traversée de la rue de Paris sera arborée avec le remplacement des jardinières béton par des gros pots de fleurs, colorés, qui égayeront l'espace public.

Nous continuerons également la suppression des haies de Pyracanthas boulevard de la Riolette.

La continuité des plantations, avec l'ajout de plus de 2000 nouveaux bulbes au 3000 déjà en place, offrira un spectacle floral qui ne manquera pas de ravir les passants.

Urbanisme et Travaux :

L'objectif des constructions en cours ou à l'étude vous le connaissez, je vous le répète tous les ans.

Cet objectif est principalement d'attirer de nouvelles familles, d'accueillir davantage d'enfants et ainsi dynamiser nos écoles.

Depuis 2016, nous avons déjà été contraints de fermer quatre classes, (une tous les deux ans) et si la situation ne s'améliore pas, deux nouvelles fermetures pourraient survenir entre 2025 et 2026.

Plusieurs projets sont en cours :

Le Hameau Boisé, situé en direction d'Orry-la-Ville, progresse très rapidement. Ce projet ambitieux, qui comprend un total de 48 maisons et appartements, sera livré courant dernier trimestre 2025.

Les logements, principalement des 3 et 4 pièces, ont été conçus pour répondre aux besoins des familles, tout en respectant notre cadre de vie.

Les maisons et appartements seront tous proposés en location à loyer modéré ou intermédiaire. 23 appartements et 23 maisons individuelles. Pour favoriser l'accession à la propriété ces maisons et appartements

pourront être vendus en priorité aux locataires dans les 10 a 15 ans.

Par ailleurs, un nouveau programme, prévu pour 2027, nommé Le Bois Habité, est actuellement à l'étude. Ce projet vise à s'inscrire dans une architecture de qualité et respectueuse de l'environnement. Il inclura des cheminements piétons surélevés, afin de préserver les racines des arbres, et proposera un cadre de vie verdoyant, agrémenté de jardins.

Ces projets reflètent notre volonté de concilier développement urbain et respect de notre environnement, tout en renforçant l'attractivité de notre commune.

Ce dernier projet inclura une micro-crèche de 12 places.

Cet ensemble devrait être livré courant 2027. Il est situé route de Chantilly/rue du Four à Chaux.

Devrait aussi voir le jour :

10 appartements rue Traversière dont le permis a été accordé fin 2021

11 appartements dans la Maison du docteur Bineau face à la mairie route de Chantilly,

17 appartements entièrement réhabilités dans le château, rue du Vieux Château

Parlons aussi des grands travaux de la commune.

Le groupe scolaire les Dimerons et sa cantine :

Réhabilitation thermique et mise aux normes aux personnes à mobilité réduite.

Il a fallu lancer 4 appels d'offres, depuis juillet 2023 pour parvenir à recevoir suffisamment d'offres d'entreprises et attribuer les 9 marchés publics.

Nous avons enfin pu lancer les ordres de service en avril 2024 via notre maitre d'ouvrage délégué sur l'opération l'ADTO-SAO.

Les travaux de la cantine ont pu être réceptionnés fin octobre.

Pendant 6 mois les 60 enfants avaient dû interrompre la routine et se rendre à l'école du Bois de Chêne pour partager la cantine avec les 120 écoliers d'âge élémentaire.

Les travaux du groupe scolaire se poursuivent mais hélas, ils accusent du retard en raison d'imprévus ou de défaillances d'entreprises.

Et quand on dit « le chantier continue » je connais maintenant toute la valeur du mot « chantier ».

Et croyez-moi, celui-là c'est un vrai ...au propre comme au figuré.

L'ensemble des travaux devraient être terminés pour le début de l'été.

C'est un coût de 1.7 millions d'euros (1.3 M pour l'école, 400 000 € pour la cantine)

Nous renouvelons nos remerciements pour le soutien financier de :

> L'Etat, à hauteur de 653 000 € dont le fonds vert pour la transition énergétique.
> Le conseil départemental de l'Oise à hauteur de 476 540 €
> La Caisse d'Allocations Familiales à hauteur de 86 000 €

Le reste à charge pour le budget de la commune est estimé à près de 600 000 €.

Le gymnase :

Les études techniques se sont poursuivies en 2024 et l'appel d'offres pour ces travaux d'ampleur a été lancé en octobre.

Le projet s'est voulu global avec les travaux de rénovation de l'hôtel de ville prévus eux en 2026.

Nous avons reçu 23 offres d'entreprises que l'équipe de maitrise d'œuvre ATW/TW est en train d'analyser. L'objectif est de commencer les travaux du gymnase fin avril de cette année. Durée des travaux de 6 mois, pour se terminer fin octobre et permettre aux sportifs scolaires et associatifs de réintégrer les lieux pour la saison hivernale.

Dans cette attente, l'enceinte du gymnase sera entièrement fermée au public.

L'état du gymnase est devenu critique: des fuites importantes lors de fortes pluies rendent le sol dangereux. Ce sol déjà fragilisé par de nombreuses fissures (proche de la crevasse) rendant ce terrain accidentogène.

Cette situation urgente pourrait malheureusement nous contraindre à fermer le gymnase. A cela s'ajoute la détérioration des boiseries et un système de chauffage défaillant. Vous avez compris, en résumé. rien ne va...

Les travaux consistent à la réhabilitation thermique et la mise aux normes des personnes à mobilité réduite : changement des menuiseries, pose de nouveaux radiants gaz et d'une pompe à chaleur pour les autres espaces, création de sanitaires adaptés. S'y ajoute l'indispensable renouvellement du sol sportif.

Estimé à près de 1 300 000 € TTC de travaux, honoraires et divers frais de procédures et d'assurance.

Nous avions évoqué ces dossiers avec nos partenaires dès 2022 en vue de lancer cette phase de travaux.

L'enjeu crucial pour nos finances est d'obtenir les subventions de l'ensemble de nos partenaires financiers :

l'État, le conseil départemental et nous espérons bien que la Région prendra sa part à l'enjeu. Les annonces du Gouvernement depuis septembre dernier nous font craindre le pire, pour nous, pour les associations et pour le collège.

De très grands travaux en prévision pour le quartier de l'ancienne mairie.

Il y a à revoir, les places de stationnements, la qualité de la voirie, les luminaires et les plantations. Dès le printemps, une étude sera lancée sur ce sujet pour faire une proposition complète aux riverains.

Mais aussi des petits travaux de la commune

> L'ouverture du mur donnant sur la rue de la Mairie offrira, à l'avenir, un accès direct au parc de la mairie pour les piétons et les cyclistes.

> L'abaissement du muret du passage de la Roseraie à la rue de Paris vise à embellir le quartier tout en sécurisant les piétons empruntant le sentier.

> L'agrandissement du fossé de la rue du Pic Cendré et de l'allée des Chevreuils nécessaire pour maitriser les inondations des terrains en cas de fortes pluies.

> Allée du Chêne au Loup : Tracé des places de stationnement en alternance sur la chaussée pour laisser les trottoirs aux piétons.

> Améliorer la sécurité avec la demande à la CCAC de l'installation de 4 caméras vidéo supplémentaires.

> Tracé de nouveaux passages piétons et sécurisation

de ces passages piétons rue de Paris.

> Engazonnement de l'allée centrale du cimetière pour faciliter l'entretien, c'est un test. Le but sera de faire la totalité des allées.

Et les travaux de longue haleine :

L'aménagement des voies douces au sein de la commune, reste une nécessité pour les circulations sécurisées pour les enfants, les piétons, les poussettes et des personnes à mobilité réduite.

La priorité est de prévoir des liaisons entre les écoles, le gymnase et le parc de la mairie...

Maison Médicale / Centre de Santé

CENTRE PUBLIC DE SANTÉ DU SERVOIS

LA CHAPELLE-EN-SERVAL - ORRY-LA-VILLE - PONTARME

Cela fait un moment que je vous en parle et je vous confirme juste le point d'avancement.

Nos trois municipalités, La Chapelle – Orry et Pontarmé s'engagent activement dans la création d'un centre de santé, un projet essentiel pour pallier la désertification médicale qui touche nos communes.

Le nombre de médecins libéraux ne cesse de diminuer, une situation aggravée par les départs en retraite et par la préférence croissante des médecins pour des postes de salariés plutôt que pour des installations en libéral.

Pour répondre à ce défi, nous avons décidé de nous associer afin d'ouvrir un centre de santé. Celui-ci sera installé dans les locaux de la maison médicale de La Chapelle-en-Serval, dont nous sommes propriétaires depuis 2019.

Les trois communes collaborent dans le cadre d'une convention et le portage a été confié à Orry-la-Ville.

L'objectif principal est de permettre aux habitants de retrouver un médecin traitant. Ce centre constituera un complément précieux à l'offre médicale et pharmaceutique déjà existante. Il faut se méfier, car la disparition progressive des médecins généralistes menace également la pérennité des pharmacies locales.

À ce jour, le dossier est complet. Il reste cependant quelques étapes administratives indispensables :

La validation par l'Ordre des Médecins.

L'accord écrit de l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Les investissements nécessaires pour équiper les locaux plus les abonnements divers et variés.

Et aussi une étape indispensable : l'embauche de tout ce personnel.

Le centre de santé devrait pouvoir accueillir :

> **Trois médecins généralistes salariés.**
> **Deux secrétaires médicales.**
> **Un assistant médical.**
> **Un directeur.**

Si tout se déroule comme prévu – bien que nous soyons conscients des éventuels imprévus – nous espérons une ouverture à la fin du printemps prochain et au plus tard à la fin de l'été.

Finances :

Tous les détails vous seront communiqués dans le journal du printemps N° 40.

Les finances sont maitrisées et que cela peut nous permettre, si nos partenaires nous suivent dans nos investissements de continuer l'ensemble des travaux sans emprunter.

L'endettement de la commune est passé de 42 ans en 2014 à 8 ans en 2023. Attendons les résultats de 2024 pour confirmer cette bonne performance.

Notre commune est gérée en « bon père de famille »,

Mais vous avez entendu ; on a plus le droit de le dire, c'est trop genré... alors la gestion de la Chapelle passe à partir d'aujourd'hui en version « Bon Maire de famille ».

Emploi - Commerce :

Je coche avec grand plaisir l'ouverture de l'InterContinental Hôtel Château Mont Royal 5 étoiles.

C'est un superbe hôtel 5 étoiles situé au cœur de la forêt, dans un château de luxe avec piscine, sauna, tennis... enfin allez voir, vous serez conquis. Ou mieux, essayer un apéritif en terrasse dès qu'il va faire beau.

Je suis heureux d'accueillir son directeur Général Olivier Resta son directeur commercial M. Kholer et le Directeur Général du Groupe BMF François Cedelle. Merci à vous de votre présence et du respect que vous témoignez pour notre commune.

Je veux aussi remercier L'agence immobilière Horizon pour les travaux de devanture réalisés dans l'esprit de ce que désire la commune. Merci à Tristan Lorrin son directeur et merci à Michel des Jardins Romains d'avoir ouvert le bal il y a trois ans.

Vous participez à l'embellissement de la rue de Paris et je vous en remercie.

Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

Le Conseil Municipal des Jeunes a mené plusieurs projets enrichissants et variés, reflétant leur engagement citoyen, leur esprit d'initiative et leur volonté d'impacter positivement la vie locale.

Le ravivage de la flamme du Soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe.

La visite de l'Assemblée nationale, un moment fort pour découvrir le fonctionnement de la démocratie française. Discussion sur le rôle des élus et les enjeux de la jeunesse dans la politique.

Visite guidée du Centre de Revalorisation des Déchets - Réfléchir à des moyens de sensibiliser la population à la réduction des déchets.

Tout au long de l'année, pour renforcer les liens sociaux et intergénérationnels, le CMJ a organisé plusieurs après-midis jeux de société.

Organisation du Père Noël vert, en collaboration avec le collège et les écoles dans le but d'offrir des jeux et jouets aux plus démunis.

Un vrai message de solidarité, de partage et d'esprit de Noël.

Pour 2025, les jeunes envisagent de nouvelles initiatives :

> **L'organisation d'une Exposition pour les 80 ans du 8 mai 45.**
> **Et un projet « secret » pour améliorer notre vie locale**
> **La sensibilisation au développement durable.**
> **Un Projet de solidarité locale.**
> **La visite de structures telles que le Conseil départemental.**

Festivités - Associations :

Une festivité qui n'est pas notre, mais une festivité d'envergure pour le PNR qui a fêté ses 20 ans dans le parc de la mairie en septembre.

Nous avons organisé en 2024 : 22 manifestations entièrement gratuites.

Celle spécifique pour les enfants notamment la journée exceptionnelle de Noël :

Pour les maternelles et CP : 105 enfants avec spectacle et cadeaux remis par le père noël pour les élémentaires CE et CM : 106 enfants à la boom de l'après midi et le soir pour les collégiens 270 enfants présents.

C'est un très grand engagement de vos élus, aidés par le comité des fêtes (merci au nouveau président M. Olivier LOUIS) et des élus d'Orry et de Plailly qui viennent le soir nous donner un coup de main pour « maitriser » ces 270 enfants en liberté.

Encore félicitations aux enfants pour leur respect et leur bonne humeur.

Mais il y a aussi pour les enfants :

Chasse aux œufs de pâques : près de 350 personnes (170 enfants)

Pour les aînés :

Repas de fin d'année et colis – cela concerne 484 personnes

Fête des Grands Mère plus de 180 personnes

Et pour les Capellois :

Théâtre avec une superbe pièce de Robert Lamoureux

Concert du Ménestrel qui sont venus nous interpréter entre autres des chants de Noël, mais aussi d'autres œuvres ou bon nombre de spectateurs avaient les yeux humides devant la qualité de ces interprétations.

C'est au total plus de 500 personnes qui se sont déplacées pour ces spectacles et chose assez amusante qui m'a beaucoup touché, c'est le nombre de personnes qui sont venues me remercier et surtout cette envie de me préciser qu'ils n'étaient pas de la commune, qu'ils

venaient spécialement de Senlis, de Gouvieux, de Lamorlaye, du 95 (oui, je sais des étrangers, mais quand même c'est sympa)

Naturellement, les illuminations et une participation massive de près de 600 personnes pour le défilé, la mise en lumière de notre parc et pour un moment d'échange autour d'un verre, autour d'un marché de noël éphémère, autour de chants de noël animés par l'association I Music...

Les grands moments : Fête de la commune – Brocante – Salon de l'artisanat – Rock à Billy – les 24h du Loup – Les parcours du Cœur – Le Festival Park Music

Et les manifestations organisées en partenariat avec Orry : le 14 juillet – la fête des associations (très gros succès sur le stade du Servois) et le forum des associations.

Cette liste pourrait encore s'allonger car plus de 75 associations insufflent vie à nos communes à travers leurs activités spécifiques.

Vous êtes nombreux présents dans la salle : je vous remercie pour nos communes.

Comme le dit si bien un internaute qui a le sens de la positivité : « il ne se passe jamais rien à la Chapelle-en-Serval »

Parc naturel régional Oise Pays-de-France

Mes meilleurs vœux à vous madame Sylvie Capron – directrice du PNR et à votre équipe avec qui j'ai le plaisir de travailler régulièrement.

Je tiens à remercier chaleureusement le PNR d'avoir choisi notre commune pour célébrer ses 20 ans. Une très belle réussite réunissant 4000 visiteurs qui ont ainsi pu découvrir ou redécouvrir notre parc de la mairie autour de 90 partenaires. (voir page 16)

Un petit mot sur ma présidence au Stade du Servois :

Je souhaite de nouveau mes meilleurs vœux aux trois employés du Stade. Le stade du Servois accueille une superbe association : AS Orry La Chapelle Plailly soit plus de 250 membres pour pratiquer le football. Une main courante a été ajoutée pour valider officiellement un terrain supplémentaire ouvert à la compétition pour 18100 euros. Les projets d'aménagement du futur :

- un lieu de convivialité pour le football,
- des tuyas à couper avant qu'ils aient percés les terrains de tennis

réalisé début mars

- une tribune accès PMR
- un sautoir pour les perchistes
- réparation des fuites des toitures du terrain de tennis

Tout cela sera à gérer très rapidement (chacun aura sa notion du mot rapidement), sans compter que notre ami de Mortefontaine désire quitter ce syndicat.

Les finances n'étant pas extensibles de nos jours, le programme sera fait dans l'ordre d'urgence que peuvent nous permettre les finances de ce syndicat. Si ce n'est pas clair, je résume :

Pas beaucoup de sous – gros programme – on fera dans l'ordre des urgences en fonction de nos finances.

Je voulais vous souhaiter de nouveau, comme l'année précédente, une très bonne santé à vous, vos proches, vous dire que j'ai confiance en vous, soyez tout simplement positifs, optimistes passionnés et heureux.

Rendez-vous l'année prochaine pour les derniers vœux de ce mandat.

Vive La Chapelle, vive notre département de l'Oise, vive la région Hauts de France, et vive vous.

Daniel DRAY
Maire

Paroisse

Père Séraphin YANOGO *Père Pierre LÊ*

Après 12 années de ministère à la Paroisse, le Père Antoine NGUYEN a pris sa retraite. Il a su animer avec chaleur une communauté bien vivante, en donnant toute sa place à notre belle église de la Trinité, en particulier lors des grands rassemblements : Noël ou Pâques. Qu'il en soit ici vivement remercié.

La Paroisse est désormais administrée par le Père Séraphin YANOGO, archiprêtre de la cathédrale de Senlis, la vie pastorale étant confiée au Père Pierre LÊ. Ce rapprochement entre Senlis et la paroisse du Serval témoigne d'une nouvelle espérance et suscite un nouveau dynamisme.

Les projets mis en œuvre en sont le signe :

> Une soirée « Café-pizza » qui a rassemblé dans la joie et la convivialité 70 personnes, les enfants et leurs parents.
> Un parcours que nous vivrons ensemble à partir du mois de mars, dans le cadre du jubilé de l'espérance, initié par le Pape François.
> Une attention particulière à nos jeunes, en leur proposant des rencontres, des sorties ou des pèlerinages (Taizé, Rome, Paris, Lourdes ...).
> Une proximité accrue avec les personnes malades, ou les personnes qui souffrent de la solitude.

Dans un monde de plus en plus incertain, la communauté paroissiale fait sienne l'invitation du Pape François : « Laissons-nous dès aujourd'hui attirer par l'espérance et faisons en sorte qu'elle devienne contagieuse à travers nous, pour ceux qui la désirent. Puisse la force de l'espérance remplir notre présent »

Haies et tontes : règles et horaires

Pour protéger la nidification et le cycle de vie et l'habitat de nombreuses espèces, ainsi que la santé de vos arbres, il est important d'évitez de tailler vos haies entre le 1er avril et le 31 juillet.

Il est recommandé de planter des essences non allergisantes, d'évitez les thuyas et leylands et de privilégiez les essences vives.

Respectez la hauteur et les limites :

Vos haies ne doivent pas dépasser sur le domaine public. La réglementation impose une hauteur maximale de 2 mètres si elles sont plantées à 50 cm de la limite de propriété.

Si vous dépassez cette hauteur, vos arbres doivent être plantés à plus de 2 mètres de la limite de propriété.

Respect des règles de distance :

Si vous ne respectez pas ces règles de distance, vous pouvez être contraint par le tribunal d'élaguer ou d'arracher vos arbres. Sur le domaine public, les maires peuvent exiger des propriétaires qu'ils procèdent à l'élagage ou à l'arrachage des plantations riveraines d'une voie publique.

La mairie peut faire procéder aux travaux d'office aux frais du riverain après mise en demeure par lettre avec Accusé de Réception restée sans effet.

Les abords de votre propriété doivent être entretenus par vos soins (pied de mur, trottoirs sur une largeur de 1,40m).

Bien respecter les heures de tonte et de travaux :

Du lundi au vendredi : 8h à 12h et de 13h30 à 19h

Samedi : 9h à 12h et de 15h à 19h

Dimanche et jours fériés : 10h à 12h.

Réfection de la route départementale entre La Chapelle-en-Serval et Pontarmé

La chaussée de route départementale 1017 entre La Chapelle-en-Serval et Pontarmé est en très mauvais état.

Nadège Lefebvre, présidente du conseil départemental de l'Oise, nous informe que la commission permanente du conseil départemental a décidé de retenir l'opération de renouvellement de l'adhérence et de l'étanchéité de la chaussée de la route départementale 1017, entre La Chapelle-en-Serval et Pontarmé en matériaux bitume coulé à froid pour 2025.

C'est un investissement de 84 000 euros qui contribuera à améliorer la qualité de notre réseau routier et à faciliter les déplacements de nos citoyens.

Nos remerciements à nos conseillers départementaux Jérôme Bascher et Corry Neau pour leur soutien dans ces investissements.

Plantations d'arbres

Suite à de nombreux abattages d'arbres morts, nous continuons notre programme de reboisement.

Début février 2025, c'est 30 arbres, d'un diamètre de 7/8 centimètres, sélectionnés dans 9 espèces différentes que nous venons de replanter à différents endroits : parc de la mairie - lotissement Pic Mar, Pic Cendré, Halphen - place de la Glorie - derrière l'église.

Investissement de près de 21 000 euros pour lequel nous sommes soutenus par le PNR Oise Pays de France à hauteur de 14 603 euros. Nous continuerons dans la même optique pour l'hiver 2025-26

Entretien du mobilier

L'équipe des services technique a restauré et repeint les bancs du cimetière et du monument aux mort, et a créé un petit massif à l'angle des cavurnes.

Une stèle a été posé pour garder en mémoire le nom des défunts dispersés dans le Jardin des Souvenirs.

Mur d'entrée et portail

Suite a la destruction par un véhicule d'une partie du mur d'entrée et du portail du bassin de retenue d'eau pluviale situé à l'entrée sud de la Commune, les travaux de remise en état ont été réalisés fin 2024. Cette restauration de qualité a pour but d'améliorer l'entrée de la ville. D'un coût de 26 549 euros ttc, remboursé par l'assurance à hauteur de 21 653 euros.

Stade intercommunal du Servois

Le stade Intercommunal du Servois est composé des communes d'Orry-la-Ville, de La Chapelle-en-Serval, de Pontarmé et de Mortefontaine. Le syndicat a choisi d'investir cette année pour la pose d'une main courante sur le terrain de football se situant derrière le terrain principal. C'est en effet une des conditions réglementaires à l'homologation de ce terrain. La main courante a aussi pour avantage de sécuriser les joueurs, petits et grands, en maintenant à distance le public.

Le coût de ces travaux est de 18 134 € et nous tenons à remercier le Conseil départemental pour son aide de 3500 € et l'Etat à travers la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) pour 6 024 €.

Chantier Concordia

Un accès direct au parc de la mairie réalisé avec des bénévoles internationaux

Cet été, La Chapelle-en-Serval accueillera un chantier international de jeunes bénévoles en partenariat avec l'association Concordia. Pendant deux semaines, du 9 au 23 juillet 2025, une douzaine de volontaires venus de différents pays travailleront à la création d'un nouvel accès piéton reliant la rue de la Mairie au parc municipal. Ce projet vise à améliorer la mobilité des habitants en ouvrant la rue actuellement en impasse, facilitant ainsi le passage des piétons, des poussettes et des personnes à mobilité réduite.

Le chantier consistera à ouvrir un passage dans le mur qui sépare la route de Plailly et le parc de la mairie. En plus d'apporter un nouvel itinéraire sécurisé, cette ouverture permettra d'améliorer la visibilité et l'accessibilité du parc. Encadrés par des animateurs, les bénévoles apprendront des techniques simples de démolition et d'aménagement du patrimoine, tout en favorisant les échanges interculturels avec les habitants.

Au-delà du travail réalisé, ce projet est aussi une opportunité de rencontres et de partage. Les bénévoles internationaux seront hébergés au Stade du Servois et participeront à diverses animations locales : goûter d'accueil, échanges avec les jeunes du centre aéré, participation aux festivités du 13 juillet, et découverte du patrimoine naturel et historique de la commune.

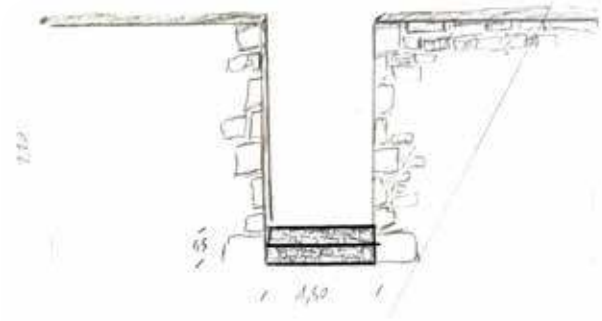

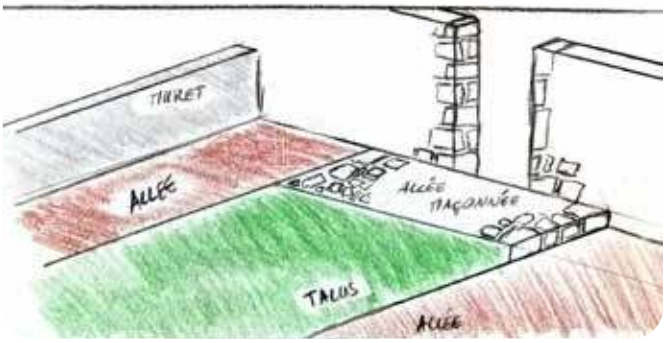

Ce chantier est financé en partie par la municipalité et bénéficie du soutien de Concordia, qui prend en charge l'organisation et l'encadrement des bénévoles. La commune fournira les matériaux et veillera à l'intégration des jeunes locaux au projet. Un moment de clôture sera organisé en fin de chantier pour présenter les travaux réalisés et échanger avec la population.

Deux places sont proposées pour des volontaires de notre commune. Vous pouvez envoyer votre candidature à **mairie@lces.fr**

Festivités d'hier et de demain

Concours illuminations

Le concours des illuminations de Noël organisé par l'Agence Immobilière Horizon a battu son plein ! Chacun s'est donné à cœur joie de décorer sa devanture et cela a rempli notre commune de féérie. Comme annoncé, 3 gagnants : Eric M. / Estelle B. et Frederic V.

Nous les félicitons et remercions chaque participant pour la réussite de ce concours qui a fait de cette période un moment magique dans les rues de La Chapelle-en-Serval.

Concert du Menestrel

Le conservatoire de musique de Chantilly et de l'Aire Cantilienne Le Menestrel est venu le 15 décembre 2024 nous interpréter des chants de Noël et d'autres oeuvres dans l'église de la Trinité de La Chapelle-en-Serval.

Une église pleine à craquer et un grand nombre de spectateurs avec les yeux humides devant la qualité de ces interprétations.

Théâtre

Le 23 novembre 2024, la salle des fêtes a vibré au rythme des éclats de rires avec la représentation de "La Soupière" une comédie de Robert Lamoureux, brillamment interprétée par la troupe "La Vaudevill'Oise".

Une belle soirée dont chacun repart avec l'envie de revenir pour la prochaine édition en 2025.

Illuminations du parc

C'est bien plus de 500 personnes qui se sont réunies vendredi 29 novembre, pour défiler dans les rues de la commune, lampions à la main.

Ensemble, elles ont rejoint le parc de la mairie pour participer au décompte tant attendu du lancement des illuminations de Noël.

10...9...8...7...6...5...4...3...2...1....WOUAHHHHH

A 18h30, toutes les illuminations de la commune se sont illuminées. Mission accomplie pour l'équipe des services techniques qui a su faire preuve de créativité et de dévouement !

Nous les remercions sincèrement pour leur engagement à faire briller la commune et les yeux de bon nombre d'entre nous.

A cette occasion, les enfants ont également eu le plaisir de déposer leurs lettres dans la superbe boite aux lettres installée près de la maison du Père Noël au coeur du parc.

La soirée s'est terminée autour d'une boisson de saison et d'un marché de noël éphémère offrant un moment de convivialité. L'ambiance musicale était assurée par l'association I Music.

Nous espérons que vous avez passé un merveilleux mois de décembre, rempli de féerie.

Repas des aînés

Plus de 120 personnes ont répondu présentes samedi 7 décembre à la salle Fernand Halphen pour le tant attendu repas de fin d'année destiné aux aînés de notre commune.

Le repas, concocté par M Van Laer David, a séduit nos anciens qui ont également pris plaisir à danser sur les musiques variées de notre DJ..

Colis des anciens

Des colis de fin d'année ont été remis pour plus de 350 de nos aînés

70 nouvelles personnes ont atteint les 65 ans en 2024 portant ainsi le nombre de personnes éligibles au repas ou colis à 531.

Du 13 au 16 juin

Fête Communale

SAMEDI
14 juin
Soirée dansante
de 19h à 2h
Restauration
sur place

Comité des fêtes LCES

Place de la Glorie – La Chapelle-en-Serval

Ville de La Chapelle-en-Serval

Ville de La Chapelle-en-Serval

JOYEUSES PÂQUES

LES ENFANTS DE
LA CHAPELLE-EN-SERVAL
SONT INVITÉS À PARTICIPER
À LA CHASSE AUX OEUFS !

DIMANCHE 20 AVRIL
DE 11H À 12H

PARC DE LA MAIRIE

TOMBOLA
DE LA CHASSE
AUX OEUFS
À 12H

LES PARCOURS
DU COEUR

Dimanche 18 mai
de 9h30 à 14h
Parc de la Mairie

Participation à partir de 5€
reversée integrallement à l'association de
cardiologie haut de france

Course à pied : 10 km
Vélo : 10 km parents enfants
Marche : 5 km
Divers parcours dans le parc pour les bambins

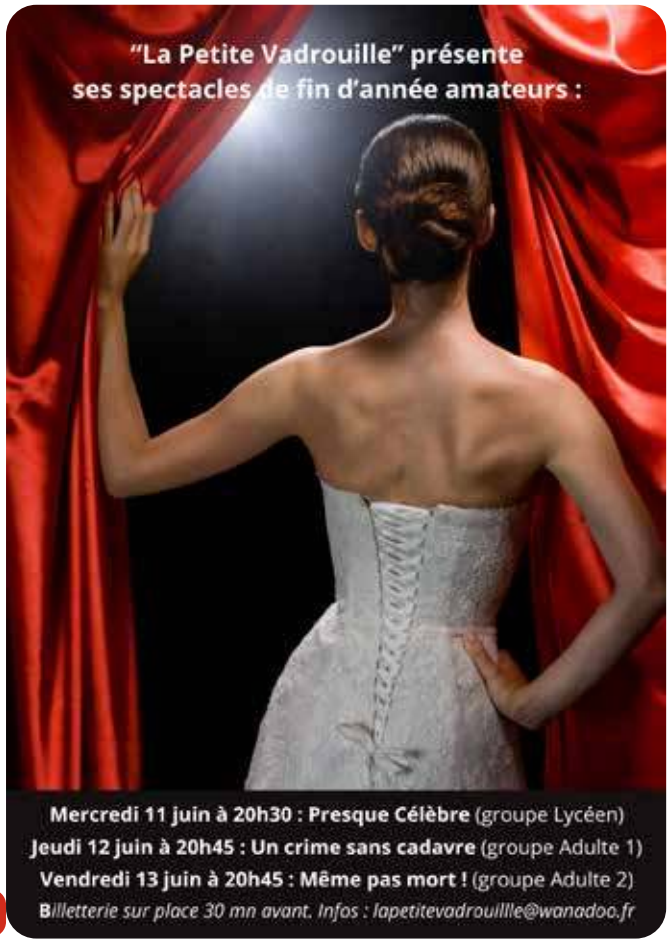

Festival Park

Festival Park 2025 : Deux jours de musique et de festivités

Le Festival Park revient les vendredi 20 et samedi 21 juin 2025 à La Chapelle-en-Serval.

Vendredi 20 juin : La soirée débutera à 19h avec un concert des élèves, mettant en avant les talents locaux dans une ambiance chaleureuse. Entrée : 3 €

Samedi 21 juin : La journée commencera dès 10h avec un concert spécialement dédié aux enfants. Toute la journée, des groupes se succéderont sur deux scènes, en extérieur et en intérieur, offrant une programmation variée mêlant rock, pop et folk. La soirée se clôturera avec un DJ set de 23h à 1h sur la scène intérieure. Entrée gratuite.

Un espace de restauration sera aménagé avec le Comité des fêtes, un brasseur local et plusieurs food trucks, accompagnés d'un village d'exposants.

Des masterclass musicales seront proposées et accessibles sur inscription en prévente.

Le Festival Park 2025 promet deux jours de musique, de découvertes et de partage. Rendez-vous les 20 et 21 juin au parc de la mairie de La Chapelle-en-Serval pour vivre cette expérience unique !

UNC

Association fondée 15 jours après l'armistice du 11 novembre 1918, l'Union Nationale des Combattants accueille dans les premières années de son existence les anciens combattants de la Grande Guerre, les veuves et les orphelins de guerre. Elle défend leurs intérêts moraux et matériels, elle leur vient en aide en cas de besoin, elle est à l'origine de toutes les grandes avancées obtenues en matière de législation combattante. Au fil du temps, les combattants de 39/45, ceux d'Indochine, d'Afrique du Nord, des Théâtres d'opérations extérieurs (TOE), les OPEX, ont rejoint l'UNC.

Maintenant, l'UNC est non seulement l'association où se retrouvent tous ceux qui ont porté l'uniforme - anciens militaires d'active, anciens du service militaire, pompiers, policiers, douaniers - mais aussi tous les citoyens qui veulent perpétuer le souvenir des combattants morts pour la France et les victimes d'attentats. L'UNC maintient et développe des liens de camaraderie, d'amitié et de solidarité entre ses adhérents. Elle agit pour la défense des intérêts du monde combattant, elle contribue au travail de mémoire et à la formation civique des jeunes générations, elle participe à l'esprit de défense par son témoignage et ses réflexions. Elle édite un magazine mensuel La Voix du combattant. N'hésitez-pas à nous rejoindre ! Pour toute information :

Myriam Bois : 06 83 41 55 13

Général (2s) Philippe Schmitt : 06 26 65 75 63 schmitt.ph@wanadoo.fr

Cap Danse

Cap' Danse propose des cours de danse classique et de modern-jazz pour tous les âges !

Notre professeure Valérie mélange technique et bienveillance des élèves au sein de ses cours depuis plus de vingt ans. Valérie transmet sa passion à travers ses propres chorégraphies sur des musiques modernes.

Un gala de danse annuel est organisé afin que chaque groupe montre son travail accompli durant l'année. Nous vous donnons rendez-vous le 31 mai à la salle des fêtes de La-Chapelle-en-Serval.

Notre association œuvre afin que chaque élève s'initie à cet art et en fasse une passion. Nous proposons en mars des « sorties danse » avec une sortie « Mon premier Lac des Cygnes ».

Filles comme garçons, la danse est un art et sport collectif ouvert à toutes et tous. Notre association ouvre ses portes à tous les profils : enfants, adultes, personnes en situations de handicap ou encore seniors.

Sénèque disait : « la vie ce n'est pas d'attendre que l'orage passe, c'est d'apprendre à danser sous la pluie ».

Rejoignez-nous sur notre page Instagram : cap-danse-60 ou par e-mail : capdanse60@gmail.com

Notre bureau et Valérie serait plus que ravi de vous transmettre cette passion de la danse que nous partageons tous depuis des années.

WSP

Découvrez nos activités pour enfants les mardis de 16h45 à 18h au gymnase d'Orry, des activités sportives ludiques et parfois méconnues pour le plus grand plaisir des petits. Encadré par un éducateur sportif diplômé.

Pour les plus grands, ados et adultes, pour les Hommes comme les Femmes, des vrais cours de Pilates, la méthode originelle enseignée par des éducateurs formés durant plus de 200h. Sur tapis avec et sans petit matériel, venez découvrir ou redécouvrir votre corps comme jamais. Pour les sportifs réguliers, occasionnels et post natal mais aussi pour des reprises sportives...

Le sport en toute sécurité, avec bonne humeur et un peu de souffrance quand même, venez nombreux.

Renseignements par téléphone : Yann 06 99 43 28 78 ou mail assowsp.contact@gmail.com»

Sud Basket Oise

Le Sud Basket Oise, fort de ses 358 licenciés, poursuit sa saison sportive avec sérieux et ambition.

En Senior, trois équipes dont une féminine et deux masculines, engagées en championnat et en coupe, s'illustrent par des résultats très honorables. Les prochaines rencontres seront décisives pour de nouvelles accessions en division supérieure. Les seniors filles sont un groupe en construction. N'hésitez pas à les rejoindre pour faire partie de l'aventure. Les jeunes montrent également de très beaux résultats, avec de belles promesses. La suite du championnat s'annonce palpitante !

Les plus jeunes ne sont pas en reste tant avec les nombreux entraînements proposés et le côté festif de ceux-ci. Le carnaval a rassemblé plus de 40 > enfants déguisés autour d'ateliers ludiques.

Le SBO, ce sont des ambitions, de la convivialité et un club familial !

Contact.sbo60@gmail.com - sudbasketoise.fr

Bois de Chênes

Podcast des CM2 pour les Odyssées de France Inter de Laure Grandbesançon

Le 31 janvier dernier, les CM2 de l'école du Bois de Chênes se sont rendus pour la deuxième fois de l'année au CDI du collège du Servois afin de parfaire leurs connaissances sur la première Guerre Mondiale. En effet, dans le cadre de l'écriture de leur podcast sur Fernand Halphen, ils avaient besoin d'en savoir plus sur le contexte historique dans lequel vivait le compositeur capellois.

Ainsi, deux élèves de 3ème, encadrées par leur professeur documentaliste M. Van Linden, leur ont brillamment préparé un exposé interactif sur cette période tragique de l'histoire de France. Tout au long de leur présence, les élèves ont eu à retrouver toutes les pièces d'un puzzle cachées un peu partout dans le CDI, pour que les collégiennes puissent répondre à leurs questions et leur apporter toutes les explications nécessaires à la compréhension de la Grande Guerre. Tout en se mettant à leur niveau, elles ont présenté un travail très riche qui va leur être très utile.

Il n'y a plus qu'à s'en emparer et à poursuire l'écriture du podcast de 1500 mots. Le temps presse, il faut que le texte accompagné d'un enregistrement audio soit envoyé aux Odyssées de France Inter avant le 4 avril prochain !

Stéphanie POLY

ABC Nos enfants à l'école

Votre association de parents d'élèves a, grâce à vous, pu organiser plusieurs évènements depuis la rentrée scolaire:

Côté maternelle

Notre bourse aux jouets en décembre a permis de reverser la somme de 105 euros à l'école, mais pas que ! En effet les jouets qui n'ont pu être vendus ont également fait des heureux. En effet, ils ont été offerts à l'hôpital de Compiègne dans le cadre de l'ouverture d'un nouveau CAMSP à Noyon (centres d'action médico-sociale précoce), aux bébés du cœur et à une association au Sénégal pour l'ouverture d'un nouveau centre.

La vente de crêpes, pour la Chandeleur, a également permis de reverser la somme de 76,89 euros.

Côté élémentaire

La vente de crêpes, pour la Chandeleur, a permis de reverser la somme de 167.72 euros.

Les sommes récoltées lors de nos évènements sont toutes reversées à la coopérative scolaire des écoles élémentaire ou maternelle de notre ville afin d'aider à financer des sorties, du matériel etc.. pour nos enfants.

Nous tenons à remercier toute l'équipe enseignante des écoles et les parents pour leur aide et participation, sans lesquelles ces événements n'auraient pu avoir lieu.

Votre association est également présente à tous les conseils d'école afin de porter la voix et les préoccupations de chaque parent et aux réunions sur des sujets plus spécifiques pour défendre l'intérêt de chaque enfant.

D'autres évènements sont également prévus pour la 2ème partie de l'année. Alors, pour ne rien rater de notre actualité, nous vous donnons rendez-vous sur notre page facebook : ABC Nos enfants et l'école !

Collège du Serval

Venue d'une équipe enseignante et de leurs élèves en provenance de Tchécoslovaquie

Le 8 mai, les commémorations de la fin de la Seconde Guerre mondiale vont avoir une résonnance européenne à la Chapelle en Serval.

Outre le rassemblement au monument aux morts à 11h15 à la Roseraie, ce sont quinze élèves et deux professeurs tchèques qui viendront dans notre commune pour vivre une semaine d'échange scolaire avec leurs camarades du Collège du Servois.

Le projet "Remember" impliquera donc des élèves et enseignants autour de la réalisation de portraits de déportés dans le cadre du 80ème anniversaire de la libération d'Auschwitz et de la fin de la Seconde Guerre mondiale. Chapeautée par Guillaume Gast, professeur d'histoire géographie au collège du Servois, cette exposition sera visible à la salle Halphen lors du 8 mai.

Dimerons : basculement des salles de classe dans le cadre des travaux de réhabilitation

Pendant les vacances de février, les employés du service technique, du service animation et les ATSEM on mis les bouchées doubles pour installer les nouvelles salles de classes du côté «périscolaire» à l'école maternelle des Dimerons, permettant au chantier de réhabilitation thermique et mise aux normes PMR de se poursuivre du coté «école.». Dernière phase qui devrait nous permettre de repeindre les classes pendant les vacances d'été et de remettre tout en place pour la rentrée scolaire de septembre 2025.

Centre de Loisirs et le thème des métiers

Le centre de loisirs de notre commune a décidé cette année d'offrir une expérience unique à ses jeunes participants en leur faisant découvrir le monde des métiers. Grâce à un programme dynamique, les enfants ont eu la chance d'explorer de nombreux secteurs d'activité, en rencontrant de vrais professionnels et en participant à des visites immersives.

L'objectif de ce programme est de sensibiliser les enfants à la diversité des métiers et de leur montrer concrètement ce que ces professions impliquent. Tout au long de l'année, les enfants partent à la rencontre de ceux qui exercent ces métiers, afin de mieux comprendre leurs rôles et leurs responsabilités.

Une des visites marquantes fut celle de la caserne de pompiers, où les enfants ont pu découvrir l'univers fascinant de ces héros du quotidien. Accompagnés par des pompiers passionnés, ils ont non seulement exploré la caserne, mais ont également eu l'opportunité de monter dans les camions d'intervention. Mieux encore, ils ont pu essayer les casques de pompier, s'imaginant un instant dans la peau de ces professionnels au service de la sécurité de tous.

Mais ce n'est pas tout ! D'autres visites passionnantes attendent les enfants dans les semaines à venir. Ils auront bientôt la chance de découvrir les coulisses du cinéma d'Orry-la-Ville, un lieu où la magie du cinéma prend vie. Ils pourront explorer les différents métiers liés à la production cinématographique et comprendre comment un film se construit, des décors à la réalisation.

Les enfants auront également l'opportunité de visiter le service technique de la municipalité. Ce sera l'occasion pour eux de découvrir les nombreux métiers techniques qui permettent au bon fonctionnement de la commune, de l'entretien des espaces publics à la gestion des infrastructures. Une véritable immersion dans le travail quotidien des agents municipaux, qui jouent un rôle essentiel dans la vie de notre communauté.

Enfin, une autre sortie enrichissante les conduira à l'étang de la Chapelle, où ils découvriront les métiers liés à l'écologie, à la préservation de l'environnement et à la gestion des espaces naturels. Ce sera l'occasion pour eux de mieux comprendre les enjeux environnementaux et le rôle essentiel des professionnels dans la gestion durable de nos espaces naturels.

Ces rencontres avec des professionnels ne se limitent pas à des visites de casernes ou de lieux de travail, mais incluent également des échanges enrichissants sur la réalité des métiers : leurs défis, leurs responsabilités, mais aussi les aspects plus méconnus et parfois surprenants.

Cette initiative permet aux enfants d'élargir leur vision du monde du travail, de développer leur curiosité et d'aiguiser leurs rêves de futurs métiers. Le centre de loisirs continue ainsi de jouer un rôle essentiel dans l'éducation et l'éveil des plus jeunes, en leur offrant une ouverture sur le monde qui les entoure.

Les enfants repartent de chaque visite non seulement avec de nouvelles connaissances, mais aussi avec des étoiles plein les yeux, convaincus que chacun peut accomplir des choses extraordinaires, quel que soit le métier choisi.

Mission locale pour l'emploi des jeunes

La Mission Locale pour l'Emploi des Jeunes Sud-Oise :

Un Accompagnement Sur-Mesure pour les Jeunes

La Mission Locale joue un rôle essentiel dans l'accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans en leur offrant un lieu d'accueil et des services variés pour faciliter leur insertion professionnelle et sociale.

Orientation Professionnelle : Aide à la construction de projets professionnels, découverte des métiers, accompagnement dans la recherche d'emploi, de stage ou d'apprentissage.

Formation : Accès à des formations qualifiantes, conseils pour le financement des études, ateliers pour améliorer les compétences professionnelles.

Accompagnement Social : Soutien dans les démarches administratives, aide au logement, accès aux soins, aide à la mobilité, ...

Le Contrat d'Engagement Jeune (CEJ) est une initiative destinée aux jeunes sans emploi ni formation, il offre un accompagnement intensif et personnalisé. Pendant 6 à 12 mois, les jeunes bénéficient d'un suivi régulier par un conseiller, participent à des ateliers et peuvent percevoir une allocation pour les aider dans leur parcours. L'objectif est de lever les freins à l'emploi et de favoriser une insertion durable dans le monde professionnel.

Pour les jeunes n'ayant pas obtenu leur choix sur Parcoursup, la Mission Locale est une ressource précieuse. Nos conseillers sont disponibles pour aider à explorer d'autres opportunités de formation ou d'emploi. Nous aidons à identifier des alternatives, telles que des formations en alternance, des stages, ou des dispositifs de formation professionnelle adaptés à chacun.

Afin de favoriser l'autonomie et la mobilité des jeunes, nous avons mis en place des sessions gratuites de préparation au code de la route. Ces ateliers, ouverts à tous les jeunes inscrits à la Mission Locale, permettent de se préparer aux épreuves théoriques du permis de conduire. Nos sessions sont conçues pour aider à acquérir les connaissances nécessaires et à se sentir confiants le jour de l'examen.

Conclusion : La Mission Locale est un partenaire privilégié pour tous les jeunes en quête de leur voie professionnelle. N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations et à venir découvrir comment nous pouvons vous aider à construire votre avenir.

Contact : Mission Locale pour l'Emploi des Jeunes Sud-Oise

Téléphone : 03 44 59 44 00

Mail : contact@mlej.fr

Site web : mlej.fr

Nos antennes :

Place de la gare 60300 SENLIS

17 bis rue Guilleminot 60500 CHANTILLY

62 route de Soissons 60800 CREPY-EN-VALOIS

Sapeurs-pompiers

Devenez sapeur-pompier volontaire !

Vous voulez vous engager au quotidien au service des concitoyens, en parallèle de vos études ou votre métier ? C'est possible en devenant Sapeur-Pompier Volontaire !

L'unité est composée de 50 Sapeurs-Pompiers, des hommes et des femmes qui ont fait le choix de l'engagement citoyen. Pourquoi pas vous !!

Formé et entrainé, venez vivre une expérience riche et motivante.

Avec 1152 sorties de secours sur l'année 2024, l'activité opérationnelle est en hausse de 28.1% par rapport à 2023 (900 sorties de secours en 2023).

Inauguré en février 2022, le Centre de Secours de La Chapelle-en-Serval est situé sur la RD118 en direction de Plailly. Il intervient sur les communes de la Chapelle-en-Serval, Orry la Ville, Pontarmé, Thiers sur Thève, Plailly et Mortefontaine, soit un secteur de plus de 11000 habitants.

Contact : Cedric.luce@sdis60.fr / sdis60.fr

Conditions : avoir au moins 17 ans, un casier judiciaire vierge et remplir les conditions d'aptitude physique et médicale.

Armée de Terre et Mission Locale de Creil des communautés de communes :

SENLIS SUD OISE
THELLOISE
AIRE CANTILIENNE

CIO DE CREIL
15 Rue Jules Michelet, 60100 Creil
03 60 62 83 00
Matin: 9H30 à 12H00
Après-midi: 13H30-16H30

TOUT LES MARDIS

De sans qualification à BAC+5 : 17ans ½ à 32 ans

AVEC ou SANS RDV

Prise de rdv : CIRFA de Compiègne 03-44-38-59-59
Ou sur : SENGAGER.FR

Il est possible pour certains jeunes de réaliser leur projet professionnel au sein de l'armée de terre alors qu'ils rencontrent des difficultés dans le secteur civil : exemple maitre-chien, mécanicien sans diplôme etc... Certaines formations sont qualifiantes et un contrat de 3 ans,5 ans ou 9 ans au sein de l'armée de terre permet d'avoir de l'expérience et d'avoir un CV plus enrichi. Nous recrutons de sans diplôme à bac + 5 et à partir de 17.5 ans. L'armée de terre ce n'est pas que des combattants, nous recherchons également des techniciens, de la logistique, des RH et des spécialités atypiques, etc... Il y a également aussi une forte possibilité d'évolution . Se renseigner ne veut pas dire s'engager.

Piscine Aqualis

Depuis le lundi 24 février, les nageurs ont pu reprendre le chemin des bassins de la piscine Aqualis.

Après 4 mois de travaux, la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne (CCAC) est fière d'annoncer l'achèvement des travaux d'optimisation énergétique réalisés sur un de ses principaux équipements.

La communauté de communes investit pour l'avenir

Ces travaux s'inscrivent dans une démarche proactive de préservation de la ressource en eau et de réduction des coûts liés à la consommation énergétique, deux enjeux primordiaux pour la Communauté de Communes, propriétaire de l'équipement.

Le diagnostic de l'étude lancée en 2023 a préconisé deux axes d'amélioration à savoir le remplacement des masses filtrantes et l'installation d'une couverture thermique sur le bassin sportif (lignes de longueurs) contribuant ainsi à limiter la déperdition de chaleur et à réduire l'évaporation.

Les filtres installés lors de la création de l'équipement, étaient devenus obsolètes. Des nouvelles technologies moins énergivores et moins imposantes ont donc remplacé les anciennes.

Ainsi, ces travaux permettront de réaliser :

> 890 287 kWh/an d'économie soit 18,5% des consommations énergétiques de l'équipement
> 4864 m3 d'eau/an, d'économie soit 15,8% des consommations annuelles

Ces initiatives s'inscrivent dans la volonté de la Communauté de Communes de garantir un équipement de qualité tout en maîtrisant les dépenses énergétiques, qui représentent un poste important pour son budget.

Ces travaux témoignent de l'engagement de la Communauté de Communes en faveur d'une gestion durable et responsable des ressources.

Coût et financement des travaux

> Montant global : 857 499 €
> Montant des subventions : 706 816 €
> Soit un reste à charge pour la CCAC de 150 683 €

Pour le financement de ces travaux la Communauté de Communes a bénéficié du soutien :

> Du Conseil Départemental de l'Oise
> De l'Etat avec une Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR)
> De l'ADEME
> De l'Agence de l'Eau

Autres travaux d'entretien

En parallèle, la CCAC a également profité de cette période pour effectuer des travaux d'entretien courant dans les vestiaires, incluant des opérations de peinture et de plomberie. Des réparations ont été réalisées sur les bassins, notamment en ce qui concerne le carrelage, assurant ainsi la sécurité et le confort de nos usagers.

Un professeur à l'honneur

Le maire Daniel Dray a profité des voeux de la municipalité pour remettre la médaille de la ville au professeur Guillaume Gast.

Guillaume Gast est professeur d'histoire-géographie au Collège du Servois de notre commune.

Diplômé du CAPES en 2006 après des études à l'Université d'Arras, il est arrivé à la Chapelle-en-Serval en 2008 pour des raisons familiales. C'était son premier poste fixe et il y est resté. Petit à petit, il a mis en place divers projets au collège qui ont vite porté leurs fruits : En 2011, les premiers échanges Erasmus dont les élèves ont pu bénéficier. C'est là qu'il est allé dans une ville allemande, Schwarzach am Main, qui est devenue notre ville jumelle suite à un bel échange avec le Collège du Servois. Il est l'une des personnes à l'origine du jumelage en 2015 avec Marion Le Maux et le regretté Julien Desirest. Au collège du Servois, il a mené en quatorze ans plus de 30 voyages pour nos élèves afin de sillonner une belle partie de l'Europe : Allemagne, Angleterre, Italie, République Tchèque, Slovaquie, Espagne, Irlande, Suède, Danemark, Pologne, Lituanie, Grèce. Erasmus, ce sont plus de 250000 euros versés au collège pour aider à la mobilité des élèves, soulageant ainsi les familles. Des voyages gratuits ou largement subventionnés ont pu être organisés permettant à près de 400 élèves d'en bénéficier sur les quatorze années d'Erasmus +. Ces projets ont été récompensés avec comme point d'orgue en 2017 l'obtention du prix Hippocrène de l'Éducation à l'Europe dans la catégorie «vote du public» et «collège». Avec dix élèves, il est allé recevoir ce prix au Parlement européen de Strasbourg. Plus récemment, en 2024, le projet de lutte contre le harcèlement a valu au collège du Servois un label de qualité national eTwinning. Et cette année 2025, deux projets vont permettre de faire partir les élèves à Venise et à Prague. Il est l'auteur de deux livres en 2024 aux éditions Hachette (pour le collège) et Atlande (pour l'université). Guillaume Gast est également très impliqué à ses heures perdues dans la sphère locale :- Vice-président du Sud Basket Oise- Entraîneur des jeunes de la catégorie u12-u13 et des vétérans B de l'AS OCP pour le foot- Entraîneur des jeunes du nouveau club de tennis de table Co-ping (qui vient de faire monter ses deux équipes séniors pour sa première année d'existence)- Trésorier du comité de jumelage- Bénévole pour le festival du cinéma d'Orry la ville- Adjoint au maire dans une commune voisine, à Ver sur Launette. Erasmus + c'est la découverte de nouvelles cultures, l'amélioration linguistique, l'enrichissement pédagogique, les projets collaboratifs et aussi des souvenirs inoubliables et bien plus encore.

« Je tenais à vous remercier au nom de la municipalité, au nom de tous les élèves à qui vous avez donné cette chance de voyager, de rencontrer, d'échanger. Merci pour votre engagement constant et naturellement je tenais à associer le Collège du Servois qui vous a toujours suivi dans vos nombreux projets et à ce jour, c'est le proviseur du Collège que je félicite pour son soutien. Merci madame Anna Nunez. »

Sergent Clément Bally

Les sapeurs-pompier du Centre de Secours de La Chapelle-en-Serval étaient présents lors de la cérémonie des voeux de la municipalité le 12 janvier 2025 pour assister avec de nombreux Capellois et élus à l'hommage rendu par le maire Daniel Dray au Sergent Clément Bally.

Le Sergent Clément Bally - Sapeur-pompier volontaire au centre de secours de La Chapelle-en-Serval, nous a quittés ce mardi 7 janvier. Ce drame s'est produit alors qu'il circulait à deux roues pour se rendre au centre de secours de la commune où il devait assurer sa garde. Âgé de 33 ans, Clément Bally était un homme profondément engagé, incarnant avec courage les valeurs qui définissent les sapeurs-pompiers. Récemment devenu père d'une petite fille née le 25 décembre 2024, il avait tout un avenir devant lui. Bien qu'il soit Sapeur-Pompier professionnel dans le Val- d'Oise, il offrait régulièrement son temps et son énergie en tant que volontaire au centre de secours de notre commune, incarnant ainsi la valeur du dévouement.

« Nos pensées les plus sincères à sa compagne, à sa famille, ses proches, et naturellement l'ensemble des Sapeurs-Pompiers de notre caserne extrêmement touché par la perte de leur collègue et ami. J'ai aussi une pensée pour ses collègues sapeurs-pompiers du Val d'Oise et l'ensemble des sapeurs-pompiers, tous fraternellement solidaire. »

Une minute de silence à été respecter en hommage au sergent Clément Bally

Gisèle Leroux

Le samedi 25 janvier 2025 a été marqué par la triste nouvelle du décès de Madame Gisèle Le Roux, infirmière dévouée de notre village.

Sa gentillesse et disponibilité étaient remarquables.

Ancienne Présidente de l'association Art'Mosaïk, elle fut à l'origine de la création du tableau qui se trouve à l'entrée de la Roseraie.

Elle a également siégé au sein du Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS) de la commune où elle partageait sa connaissance du terrain et des personnes pour mettre en place des actions sociales qui répondaient aux besoins identifiés.

Nous lui devons aussi une très forte mobilisation pour la création de la Maison de Santé de La Chapelle-en-Serval.

Notre commune a perdu une Grande Dame et la municipalité témoigne de sa gratitude à sa famille.

01 JUIN
2025
-
10H
18H

FÊTE DES ASSOCIATIONS

Rencontres / Animations / Démonstrations
Restauration sur place

ORRY
LA-VILLE

Stade intercommunal du Servois
Orry-la-Ville

Ville de
La Chapelle-en-Serval